



Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, un changement majeur vient transformer notre manière d'élire les conseillers municipaux dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme la nôtre.

En application de la loi du 21 mai 2025, le scrutin majoritaire plurinominal avec panachage disparaît. Il est remplacé par un scrutin de liste paritaire à deux tours, identique à celui des communes plus grandes.

Ce qui change :

- Vote par liste complète : les candidats se présenteront sur des listes comportant autant de noms que de sièges à pourvoir (avec une tolérance de deux candidats en moins), soit 15 (avec une tolérance de 2 candidats en moins ou en plus, soit mini 13, max 17)

- Parité obligatoire : les listes devront alterner femmes et hommes, favorisant une meilleure représentation de chacun.
- Fin du panachage : il ne sera plus possible de modifier les bulletins en rayant ou ajoutant des noms.

Pourquoi ce changement ?

- Harmoniser les règles électorales entre toutes les communes.
- Renforcer la parité : aujourd'hui, les femmes ne représentent que 37,6 % des élus dans les petites communes.
- Favoriser la cohésion municipale autour d'une équipe et son projet afin de répondre à la crise de l'engagement local.

Ce nouveau cadre électoral est une opportunité pour les communes rurales : celle de construire une équipe municipale équilibrée, représentative, et soudée autour de projets communs.

Le secrétariat mairie est à votre disposition pour plus d'informations.

Bien à vous et bonne lecture,

Stéphane Péters

URBANISME

Un parking près de la salle des fêtes

Afin d'améliorer le stationnement des habitants et des visiteurs, la municipalité a lancé la création d'une nouvelle zone de stationnement à proximité de la salle des fêtes.

Ce nouvel aménagement qui permet d'accueillir 24 véhicules désengorgera les abords immédiats de la salle des fêtes et d'offrir un stationnement plus pratique lors des manifestations, locations, réunions ou animations locales.

La zone revégétalisée à l'arrière du parking est destinée à accueillir notre projet d'observatoire du frêne (Cf. article page 2).



URBANISME

PLU: clarification du règlement

La commune a procédé à une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme afin de clarifier certaines règles d'urbanisme.

Cette mise à jour concerne notamment les clôtures, les portails, les verrières, la forme des constructions, l'implantation en limite séparative, les annexes, ainsi que l'exonération de taxe d'aménagement en cas de reconstruction après sinistre.

Ces ajustements n'impactent pas les grandes orientations du développement communal, la protection des espaces naturels et agricoles ni les règles environnementales. Ils ne modifient pas non plus les droits à construire, conformément au Code de l'Urbanisme.

Entretien de la voirie communale

Afin de garantir la sécurité et le confort des usagers, la commune poursuit ses opérations régulières d'entretien de la voirie. Comme illustré sur la photo, les équipes spécialisées interviennent pour réparer les dégradations, reboucher les nids-de-poule.

L'arasement des accotements consistant à enlever la terre en excès sur la partie surélevée de l'accotement pour le mettre au niveau de la chaussée et faciliter l'évacuation de l'eau a également été réalisé route de Beaurain.

Ces travaux permettent de prolonger la durée de vie des chaussées et d'améliorer la circulation, tout en préservant le cadre agréable de notre village. Merci à tous pour votre compréhension durant ces interventions.



ENVIRONNEMENT

Un observatoire du frêne à Fresnoy-le-Luat : Pourquoi faire ?

Notre commune est sensible à la biodiversité et tout naturellement à la préservation du frêne, arbre emblématique de notre région, d'où la commune tire sa toponymie.

Le frêne fait face depuis plusieurs années à une menace sérieuse : la chalarose, une maladie qui fragilise et décime les populations de frênes en Europe. Afin de mieux comprendre et suivre l'évolution de cet arbre sur notre territoire, nous mettons en place cet hiver notre observatoire du frêne.

Ce dispositif permettra :

- D'identifier les frênes présents dans la commune et d'évaluer leur état sanitaire.
- De sensibiliser les habitants à l'importance de cet arbre dans nos paysages et nos écosystèmes.
- De contribuer à des actions de conservation, en lien avec les organismes spécialisés.

Comment ?

Une zone face de la salle des fêtes, rue de la Montagne,

a été revégétalisée et nous y planterons différentes variétés de frêne, dont certaines moins sensibles que le frêne commun (*fraxinus excelsior*). A côté de quelques sujets destinés à devenir de beaux arbres, une zone pépinière permettra d'y transplanter des jeunes sujets de provenances locales, afin de les observer. L'Inrae d'Orléans qui travaille le sujet de la Chalarose nous apporte ses conseils, ainsi que le PNR Oise Pays de France qui nous accompagnera sur la réalisation de panneaux d'informations.

Cet observatoire sera participatif : par exemple chacun pourra signaler la présence d'un frêne dans son jardin ou sur les chemins communaux. Des ateliers pédagogiques pourront également être proposer pour expliquer les enjeux et les gestes à adopter. Préserver le frêne, c'est préserver une part de notre identité locale. Ensemble, faisons de Fresnoy-le-Luat un acteur engagé pour la nature !

Si ce sujet vous passionne, devenez "ambassadeur du frêne" en vous manifestant auprès de la mairie donnez par exemple un coup de main aux plantations qui sont à faire cet hiver !

Le saviez vous ? Notre logo symbolise le frêne et sa feuille à trois limbes rassemblant les 3 villages de Fresnoy le Luat

VIE COMMUNALE

Ils ont appris les gestes qui sauvent !

La commune est désormais équipée de deux défibrillateurs, l'un situé à la salle des fêtes de Fresnoy et l'autre à la mairie au Luat.

Afin de compléter ces équipements, une formation gratuite a eu lieu le 3 octobre dernier.

Une 20^{aine} d'habitants, enfants et adultes ont participé à cette formation dédiée aux gestes de premiers secours.

Les participants ont pu se familiariser avec l'utilisation d'un défibrillateur et bénéficier des conseils d'un professionnel du secours et acquérir les gestes qui sauvent ! Une formation appréciée de tous que la commune envisage de reconduire l'an prochain.



Dispositif Pass Permis

Le Pass Permis Oise permet d'obtenir une aide financière pouvant aller jusqu'à 600 € pour passer le permis de conduire. Une aide précieuse quand on sait que le permis est souvent indispensable pour décrocher un emploi, suivre une formation ou gagner en autonomie.

Qui peut en bénéficier ?

- Les jeunes de 18 à 25 ans, résidant dans l'Oise
- Inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle ou scolaire

En échange ?

Le jeune s'engage à effectuer 70 heures de bénévolat dans une association ou une collectivité du département. Un geste utile, solidaire, et formateur !

Commémoration du 11 novembre

Le mardi 11 novembre 2025, à 11 heures, la commune s'est rassemblée devant le monument aux morts pour honorer la mémoire des combattants tombés pour la France.

Cette année, la jeunesse a été mise à l'honneur : un jeune a porté le drapeau, le discours officiel a été lu à deux avec une jeune lectrice et l'appel aux morts a été fait par deux jeunes filles du village. L'équipe municipale remercie chaleureusement toutes les personnes présentes, ainsi que les jeunes pour leur implication.



Marché de Noël : 5ème édition

Le Marché de Noël revient devant la mairie le vendredi 5 décembre à partir de 17h30 ! Venez profiter d'un moment convivial placé sous le signe des saveurs, des créations locales et de la magie de Noël.

Pour l'ouverture de notre marché, les enfants du Périscolaire AFTR répètent tous en cœur leurs plus beaux chants de Noël, un spectacle qui ravira petits et grands !

Côté exposants, vous retrouverez une belle diversité de produits : chocolats, bières artisanales, miels, bijoux faits main, créations de couturières, jouets en bois, cosmétiques naturels, fleurs, rhums et fromages...

Et pour les plus gourmands, plusieurs stands vous permettront de vous restaurer sur place : pizzas, huîtres, poutine et bien d'autres délices à découvrir.

Avis aux bénévoles ! Si vous souhaitez participer à l'installation du marché de Noël, n'hésitez pas à vous signaler en mairie : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire de cette soirée un beau moment de partage.

Apéritif de Noël : Un moment convivial pour nos aînés

Le Conseil Municipal et la Commission action sociale ont le plaisir d'inviter les aînés de la commune, âgés de 65 ans et plus, à partager un moment chaleureux autour d'un apéritif de Noël.

Date : Samedi 13 décembre 2025

Heure : 12h00

Lieu : Salle de la mairie

Cette rencontre est l'occasion de se retrouver, d'échanger à l'approche des fêtes dans une ambiance conviviale.

Pour participer, n'oubliez pas de renvoyer votre coupon de participation au secrétariat de la mairie avant la date limite indiquée. Votre présence nous fera grand plaisir !

salle des fêtes, autour d'un moment convivial : chacun a pu partager un verre, échanger dans la bonne humeur et voter pour les plus beaux gâteaux d'Halloween.

Les enfants étaient ravis, et la participation des habitants, toujours aussi forte, témoigne de l'esprit de village qui nous tient à cœur. Rendez-vous l'année prochaine, avec encore plus de gâteaux monstrueux et de déguisements terrifiants !

Halloween



Cette année encore, les enfants des trois hameaux étaient nombreux à parcourir les rues à la recherche de friandises ! Les déguisements, tous plus impressionnantes les uns que les autres, étaient à la hauteur de l'événement.

Merci à vous tous d'avoir joué le jeu avec enthousiasme, distribuant bonbons et chocolats à profusion : les paniers étaient bien remplis !

L'évènement s'est poursuivi à la

ANIMATION

Spectacle de fin de stage théâtre périscolaire "Auger Autrefois"

Vendredi 30 octobre, l'église St Caprais a vibré au rythme du 3^e et dernier opus d'«Auger au temps d'avant», un formidable voyage théâtral imaginé et encadré par la Cie Les 3 Coups l'Œuvre en résidence au Café Citoyen et proposé aux enfants de notre regroupement pédagogique.

Après avoir exploré les années 1900 puis la Révolution française, les jeunes comédiens nous ont

transportés cette année au Moyen-Âge, à la rencontre d'Oger le Danois, valeureux chevalier de Charlemagne.

Pendant plus d'1h30, les spectateurs ont découvert une succession de tableaux vivants, poétiques et puissants, mêlant jeu, musique, banquet et émotion, sublimés par le cadre majestueux de l'église d'Auger St Vincent.

Chacun a pu apprécier le travail des costumières bénévoles du Café couture de Fresnoy le Luat.

Le public, conquis, a offert une "standing ovation" aux jeunes artistes et à leurs encadrants — une belle récompense pour une semaine d'investissement, de créativité et de passion.

Bravo aux enfants, à la Cie Les 3 Coups l'Œuvre, aux couturières et à toute l'équipe périscolaire AFTR pour ce moment de grâce et de partage.

**ENVIRONNEMENT**

Trame noire

Depuis plusieurs années, notre commune participe à la trame noire, un dispositif qui prévoit l'extinction de l'éclairage public entre 22h30 et 6h00 du matin. Ce choix n'est pas anodin : il répond à une volonté de préserver la faune et la flore nocturnes, de limiter notre consommation énergétique, et de retrouver un ciel étoilé que beaucoup avaient oublié.

Nous entendons bien les interrogations de certains habitants concernant le sentiment d'insécurité. Sachez toutefois qu'aucune étude — ni constat local — ne montre une hausse des incivilités ou des infractions pendant ces heures d'extinction. La trame noire est avant tout un engagement collectif : un geste simple pour le respect du vivant, la sobriété énergétique et la qualité de notre cadre de vie.

Merci à chacune et chacun de contribuer, à sa manière, à faire de notre commune un lieu plus apaisé, plus durable et plus attentif à son environnement.

ENVIRONNEMENT

Protégeons nos hérissons cet hiver

À l'approche du froid, les hérissons cherchent un endroit sûr pour hiberner. Pourtant, l'hiver est une période difficile pour eux :

manque de nourriture, dangers liés au jardinage, abris détruits... Une petite attention peut faire toute la différence.

Que pouvez-vous faire ?

Laissez un coin du jardin "sauvage" : feuilles mortes, tas de bois ou branches leur offrent un refuge naturel. Installez une petite "maison à hérisson" : un simple abri en bois, protégé de la pluie et des chiens, peut leur sauver la vie.

Si vous en trouvez un dehors en plein hiver qui semble faible ou blessé,appelez un centre de sauvegarde de la faune.

Les hérissons font partie de nos meilleurs alliés au jardin, car ils mangent limaces, insectes et parasites. En les aidant, nous protégeons aussi la biodiversité de notre commune.

État Civil

NAISSANCE :

Priscille née le 4 juillet 2025 de M. Cyril De CHASSEY et Mme Bertille De CHASSEY domiciliés au Luat

Emma née le 13 juillet 2025 de M. Arnaud SALOMEZ et Marine TOURNEMEULLE domiciliés à Fresnoy le Luat

Lana née le 30 août 2025 de M. Robert GUILBERT et Mme Emmanuelle VIEIRA DOS SANTOS domiciliés à Ducy

Baptiste né le 28 septembre 2025 de M. Honoré BOUDINOT et Mme Emilie OUTTERS domiciliés à Fresnoy le Luat

Ethan né le 13 octobre 2025 de M. Antoine HUBERT et Mme Emma VIDCOQ domiciliés à Ducy

DÉCÈS :

M^{me} Diana POTEAU de Fresnoy le Luat, décédée le 21 août 2025